

comme la pratiquent les gens usés, privées de leur ressort naturel, c'est la réalisation même de l'idéal d'enfance ou de jeunesse. Du reste, cet idéal de l'homme qui s'amuse ne diffère point de celui qu'il voit flotter devant lui dans le repos de sa pensée. Tel apprend dans ses jeux à rester libre, bon, franc camarade ; tel autre s'ingénie à commander ou s'habitue à servir. Dans les amusements comme dans la vie sérieuse, on voit des tyrans et des esclaves. Même à son insu, l'homme, qu'il joue ou qu'il travaille, se laisse presque toujours entraîner par l'exemple d'autrui ; la plupart des spontanités apparentes ne sont qu'imitation.



LE SABRE A DEUX MAINS ET L'INFANTRIE MONTÉE



C'est du Japon aujourd'hui que nous vient la lumière... sportive. Après le jiu-jitsu qui, si même sa vogue est passagère, ne s'effacera pas sans laisser de traces et sans avoir introduit dans les procédés de la lutte européenne des modifications sérieuses et des nouveautés intéressantes, voici que l'on compare l'escrime de l'Extrême-Orient avec celle de l'Occident. Il s'agit du sabre, disons-le tout de suite, et non pas de l'épée dont le remaniement sans doute atteindra plus tard un joli développement dans les domaines de Mutsu-Hito mais n'y est point encore cultivée de façon très suivie. On sait que la vieille méthode japonaise prescrivait l'emploi simultanément des deux mains dans l'escrime du sabre. Au lieu d'y substituer la méthode européenne laquelle, par la collaboration des écoles hongroise et italienne, a fait récemment de grands progrès, l'on préconise maintenant au Japon la remise en vigueur des règlements de l'ancienne école nationale. Symptôme des temps : après avoir si persévéramment copié les blancs, les jaunes se donnent à leur tour comme modèles. Toutefois, l'on n'aperçoit pas clairement pour quel motif la revue militaire *Heiji Zasshi* considère l'escrime japonaise plus efficace que celle d'Europe. Cela dépend évidemment du poids de l'arme. Il n'y a pas de raison pour employer les deux bras là où un seul suffit et, d'autre

part, l'effectivité d'une arme tranchante n'est nullement en rapport direct avec son poids. Le sabre manié d'une main a ce double avantage, d'abord de tenir l'autre main en réserve (car il est essentiel de s'être exercé des deux mains, cela va de soi), ensuite d'exposer beaucoup moins le combattant aux attaques de son adversaire. En assénant un coup des deux mains, et ce sera le plus souvent un coup dirigé vers les parties hautes du corps, l'assaillant est forcé de se découvrir bien plus qu'il ne le ferait en exécutant le même coup avec une seule main ; en tous les cas, il est assuré d'arriver moins vite à la parade. S'il tient un sabre très lourd, la force du coup pourra s'en ressentir ; avec un sabre léger, l'effort amplifié qu'il donnera de la sorte sera de sa part peine perdue. L'arme ultra-légère qui tend à prévaloir en ce moment et qui n'est pas, à notre avis, la meilleure même pour l'escrime ne saurait suppléer pour le combat l'arme lourde. Mais cette dernière ne devra jamais être assez lourde pour qu'un homme ordinaire ne puisse la manier commodément. Alors..... à quoi bon employer les deux mains ?

Tout au plus pourrait-on examiner l'opportunité de l'introduction dans l'escrime du sabre à une main d'un ou deux coups prévus et étudiés qui s'exécuteraient à deux mains. De tels coups s'enseignent en boxe ; à vrai dire ils sont d'un emploi assez peu fréquent malgré qu'ils aient ici beaucoup plus de raison d'être. Car le boxeur qui frappe des deux poings à la fois double véritablement ou, pour parler plus exactement, accroît d'un tiers environ la puissance de sa poussée et, à condition de bien choisir son moment, risque moins de se découvrir fâcheusement que ne le ferait le sabreur recourant au même procédé. Reste donc le seul effet psychologique; l'homme qui vous menace d'un bras unique et qui soudain fait usage simultanément de ses deux bras vous donne le sentiment d'un redoublement de péril; vous avez l'impression qu'il « se jette sur vous. » Il peut en résulter quelque trouble interne qui, la durée d'un éclair (mais il n'en faut pas davantage), paralyse vos moyens et désorganise votre défense. Seulement très actif sur des novices, cet effet-là n'a pas une bien longue durée ; rares sont ceux qui ne s'y accoutument point et qui n'arrivent pas à saisir l'instant où s'accomplit l'indispensable mobilisation musculaire préparatoire pour foncer à leur tour sur l'adversaire qui se découvre.

Nous ne croyons pas en somme que l'escrime japonaise du sabre

ait de grandes chances de supplanter jamais sa rivale européenne; ce serait un phénomène de régression car des deux, la préférable, la mieux appropriée aux besoins modernes, ce doit être celle qui rend le combattant plus alerte et plus mobile; voilà du moins la règle générale qui semble s'appliquer à tous les progrès des exercices de défense.



Le Comité pour le perfectionnement de l'armée japonaise étudie en même temps la création de l'infanterie montée. Nous n'entrons pas dans le détail des arguments techniques présentés. On dit que, par suite de l'amélioration des canons et des fusils, la guerre de cavalerie tend de plus en plus à disparaître ce qui n'est peut-être pas bien certain ; mais on dit aussi qu'étant donné les obligations de la tactique moderne, les chevaux des cavaliers sont toujours très épuisés par l'effort incessant et multiple qui leur est demandé, alors que ceux des fantassins montés, au repos pendant le combat, sont frais pour la poursuite ou l'évolution ; et cela est indubitable. D'où la conclusion à laquelle, dit-on, les techniciens nippons seraient sur le point d'aboutir que, sans supprimer la cavalerie, il convient de créer au plus vite l'infanterie montée.

Or l'infanterie montée, c'est en termes sportifs « tout le monde à cheval » et voilà ce qui mérite de fixer un moment l'attention des sportsmen. Il sera impossible, pour nos pays d'Europe tout au moins où le temps de service diminue presque mécaniquement, d'organiser l'infanterie montée sans la préparation préalable des jeunes soldats. Et l'on sera conduit de la sorte à prévoir l'obligation d'une éducation équestre rudimentaire pour l'adolescent. Ainsi naîtra l'équitation populaire, celle qui consistera, selon une formule récente et heureuse, à savoir « aborder un cheval moyen, le monter avec confiance et s'en servir utilement. » Précisément en France, on commence à se préoccuper de cette question : des sociétés pour la préparation des jeunes gens au service des armes à cheval se sont fondées et ont attiré l'attention des pouvoirs publics; elles demandent l'usage des manèges militaires et des chevaux de troupe à des heures déterminées. On en arrivera à le leur accorder. Il est à remarquer qu'au lendemain de la guerre de 1870, Jules Simon, alors ministre de l'Instruction publique, s'était entendu avec son collègue le général de Cissey, ministre de

la guerre, pour faire donner des leçons d'équitation aux lycéens. La chose s'amorça mais la mauvaise volonté des officiers s'interposa bientôt. Ils ne voyaient point la nécessité que le « populaire » se mît en selle et n'entendaient pas perdre leur peine et leur prestige à le lui apprendre. Les temps ont changé. Le « populaire » revient à la charge... grâce au Japon.



SCULPTURE ET SPORT



Nous publions aujourd'hui l'intéressante communication faite par M. Pierre Roche à la conférence de la Comédie-Française.

La pratique du sport hippique a révolutionné chez le peintre et le sculpteur la conception des allures du cheval. Grâce à la photographie soutenue par l'intelligence et l'intérêt des spectacles hippiques, les fautes contre la vérité qu'on trouve chez les artistes s'occupant du cheval jusqu'à Horace Vernet et Géricault ont pu universellement être reconnues et corrigées aujourd'hui. Les sports athlétiques doivent avoir la même influence pour l'étude vraie des mouvements de l'homme : 1^o grâce à des études du genre de celles que M. Marey a poursuivies au moyen de la chromolithographie ; 2^o par des représentations plastiques à la fois esthétiques et exactes. Ces études et ces représentations gagneraient beaucoup à être annexées aux olympiades, tant à cause de la variété des exercices dont elles se composent que de la variété des races mises en présence en ces occasions.

Il semble vraisemblable que, sans sortir de cette harmonie de l'ensemble des membres sans laquelle il n'y a pas de beauté, chaque sport puisse être appelé à produire un type humain particulier de l'esthétique moderne. Ce type esthétique ne sera pas nécessairement celui du vainqueur mais dans la série des champions olympiques, il s'en peut trouver qui aient échappé par un développement équilibré de leurs forces à la déformation professionnelle vicieuse. Ceux-là pourront être considérés comme le type du genre avec la prédominance dans leurs proportions des quali-